



Communiqué de presse

#Artisanat #Entreprises #TPE #Territoires

-- Baromètre de l'artisanat -- BRETAGNE

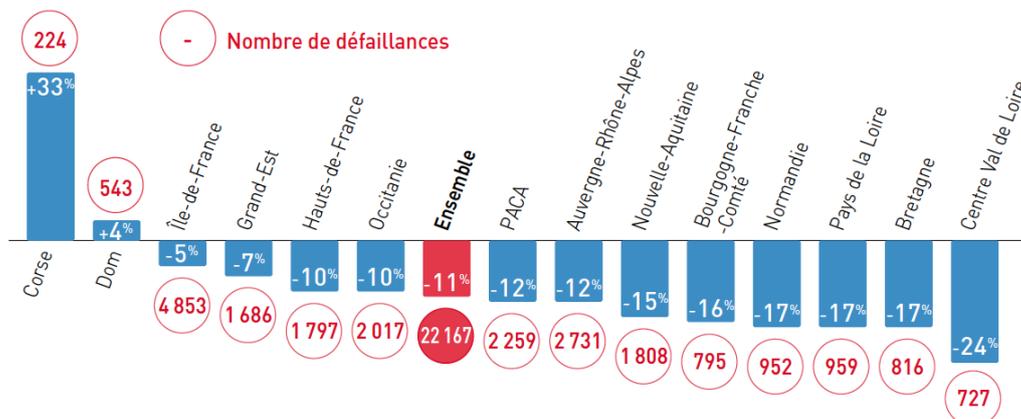
Hausse du nombre d'entreprises et reprise de l'emploi salarié

Paris, le 8 juin 2017 – Cette édition du baromètre de l'artisanat MAAF-ISM (Institut Supérieur des Métiers) analyse pour la première fois le poids des entreprises artisanales dans l'économie des territoires. Les défaillances d'entreprises baissent de 11 % et l'emploi salarié se stabilise.

Un retournement de tendance qui reste fragile mais encourageant

Les défaillances d'entreprises artisanales de moins de 20 salariés ont baissé en 2016. 22 167 défaillances ont été enregistrées l'année dernière, soit une baisse de 11 % par rapport à 2015. La tendance se confirme dans toutes les régions à l'exception de la Corse (+33 %) et des DOM (+4 %). Le Centre Val-de-Loire (-24 %), la Bretagne (-17 %), les Pays de la Loire (-17 %) et la Normandie (-17 %) sont les régions où les défaillances reculent le plus.

Evolution régionale des défaillances d'entreprises artisanales



En Bretagne,

Avec 816 entités défaillantes enregistrées, les défaillances d'entreprises artisanales de moins de 20 salariés ont également baissé en 2016. Le recul enregistré est de 17 % sur l'ensemble de la région. La baisse est supérieure à la moyenne nationale qui est de 11 %.

Dans les départements, le nombre des défaillances est proportionnel au tissu d'entreprise. Le département du Finistère a comptabilisé 230 entités défaillantes (pour un tissu de 16 785 entreprises artisanales), l'Ille-et-Vilaine 214 (pour un nombre d'entreprises total de 16 530), le Morbihan 212 (pour 15 395 entreprises), les Côtes-d'Armor 160 (pour 11 050 entreprises).

La baisse des défaillances est conjuguée à une hausse du nombre d'entreprises artisanales sur le territoire. Ces dernières ont augmenté de près de 30% depuis 2010, passant de 1 000 000 entités à 1 326 000 en 2015. Cette accélération est observée dans toutes les régions mais plus particulièrement en Ile-de-France, en Guyane et en Corse. **Le ressort de cette dynamique s'explique pour grande partie par le régime du micro-entrepreneur.** Les régions de métropole ayant connu la progression la plus importante de leur nombre d'entreprises sont celles où la part des micro-entrepreneurs parmi les indépendants est la plus élevée.

Bruno Lacoste, directeur marketing et communication de MAAF : « La crise économique amorcée en 2008 a eu un impact important sur l'activité économique des entreprises artisanales et leur rentabilité. Si 2010 et 2011 ont été des années de « rétablissement », un ralentissement a de nouveau été observé sur la période 2012-2015, notamment sur le segment des entreprises de 1 à 9 salariés. L'année 2016 est une année de stabilisation avec l'emploi salarié et le nombre de défaillances qui semblent soutenir un retournement de situation qui devra être confirmé en 2017 pour réellement parler de sortie de crise ».

En Bretagne,

Le nombre d'entreprises est passé de 50 305 en 2010 à 59 755 en 2015.

La progression enregistrée est donc de 19 % entre 2010 et 2015, ce qui est inférieur à la moyenne nationale (28 %).

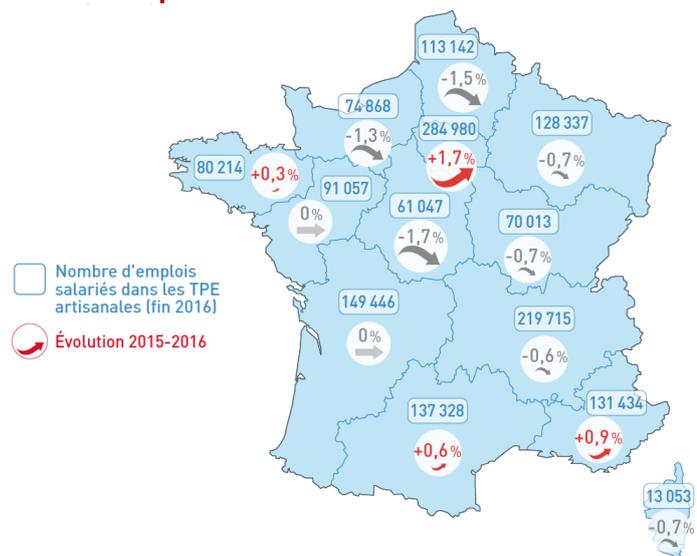
Les deux départements qui ont enregistré la hausse la plus importante du nombre d'entreprises dans la région sont l'Ille-et-Vilaine (+25 %) et le Morbihan (+18 %).

Dans les Côtes-d'Armor et le Finistère, le nombre d'entreprises artisanales a progressé de 16%.

Une stabilisation de l'emploi salarié dans les entreprises artisanales

Autre bonne nouvelle, après 7 années consécutives de destruction d'emplois (-140 000 emplois sur la période), l'année 2016 est marquée par une stabilisation de l'emploi salarié dans les TPE artisanales de moins de 20 salariés. En 2016, 1,6 million de salariés étaient employés dans des entreprises artisanales, un nombre stable par rapport à 2015 (+ 0,15 %).

Tous les territoires ne sont néanmoins pas concernés. Cette embellie concerne principalement l'Ile-de-France (+1,7 %), la région PACA (+0,9 %), l'Occitanie (+0,6 %) ainsi que la Bretagne (+0,3 %).



Dans les régions du littoral atlantique, l'emploi salarié reste relativement stable mais poursuit sa baisse dans le reste du territoire français, notamment dans les régions du Nord : Hauts de France (-1,5 %) Normandie (-1,3 %). Le Centre Val-de-Loire (-1,7 %) reste le territoire le plus impacté.

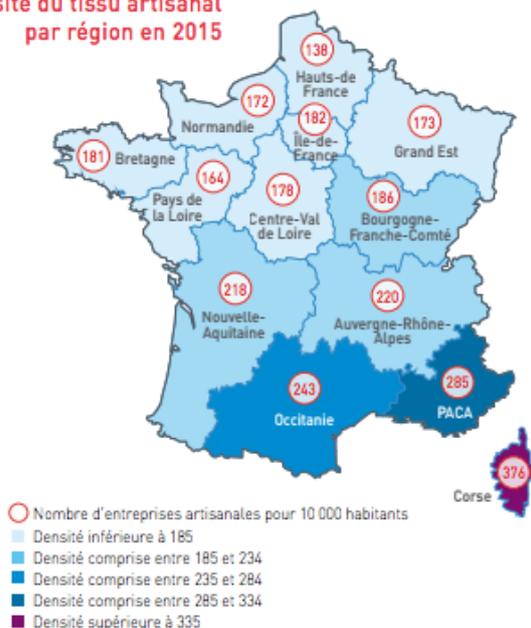
En Bourgogne-Franche-Comté, l'évolution est similaire à celle du Grand Est et d'Auvergne-Rhône-Alpes : -0.7%

Cette évolution varie également selon les secteurs d'activités. Si on observe une stabilisation dans le secteur du BTP (+ 0,1 %) et dans l'alimentation (+ 0,4 %), l'emploi salarié progresse de manière plus importante dans le secteur des services (+ 1,4 %). Le secteur de la fabrication reste en souffrance, à l'instar des PME de l'industrie, et poursuit sa baisse entamée depuis 2000 (-1,6 %).

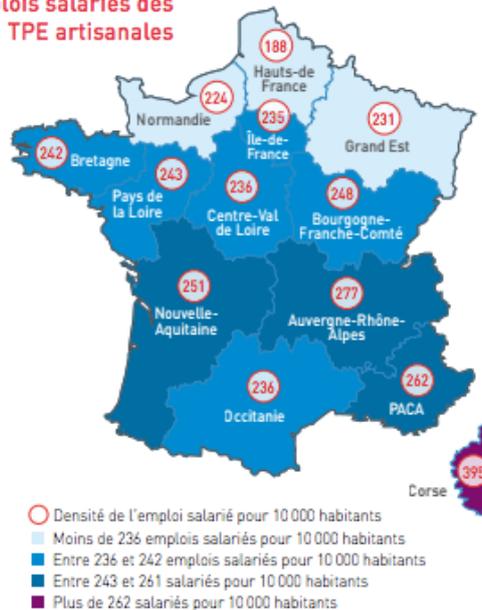
Poids économique des entreprises artisanales : une France coupée en deux

Densité du tissu artisanal pour 10 000 habitants en nombre d'entreprises et en nombre d'emplois

Densité du tissu artisanal par région en 2015



Emplois salariés des TPE artisanales



Une densité plus élevée dans la moitié sud du territoire

Depuis 15 ans, **le nombre d'entreprises artisanales a augmenté plus vite que la population** : la densité moyenne d'entreprises artisanales est ainsi passée de 132 entreprises pour 10 000 habitants en 2000 à 199 en 2015. Pour autant, la densité du tissu artisanal par rapport à la population varie de 1 à 3 selon les régions (138 entreprises pour 10 000 habitants dans les Hauts de France, 376 en Corse). **Les régions du sud de la France se démarquent par une densité supérieure** à la moyenne.

La densité des emplois salariés reproduit les mêmes contrastes Nord/Sud, la densité la plus élevée en métropole étant celle de la région Auvergne-Rhône-Alpes (277 emplois pour 10 000 habitants) suivi de la région PACA (262), et cela malgré la présence plus importante d'entreprises employeuses dans l'artisanat du Nord de la Loire.

Catherine Elie, directrice des études et du développement économique de l'ISM explique :

« Historiquement, on observe une plus forte densité artisanale dans les régions du Sud de la France qu'expliquent notamment la culture économique méditerranéenne, une appétence plus importante pour la création d'entreprise et l'intérêt pour le travail indépendant. L'atomicité du tissu d'entreprises y est également plus forte. A l'inverse, le tissu de l'artisanat est moins développé dans les régions du Nord et de l'Est de la France, au passé plus industriel. Mais on observe un phénomène de rattrapage dans ces régions (la création d'entreprises y progresse fortement), par nécessité, et sans doute parce que la nouvelle ère économique est plus favorable aux petites entreprises ou au travail indépendant que ne l'ont été les deux dernières révolutions industrielles. »

En Bretagne,

*Avec une moyenne de **181 entreprises** pour 10.000 habitants, la densité d'entités sur le territoire de la région normande est inférieure à la moyenne nationale qui est de 199 entreprises pour 10.000 habitants. La Bretagne, comme les régions industrielles du Nord de la France, se distingue par une densité artisanale inférieure à la moyenne nationale. La densité du tissu artisanal est la plus élevée dans la région du **Morbihan** avec 206 entreprises pour 10.000 habitants. Les départements du **Finistère** et des **Côtes-d'Armor** se situent dans la moyenne régionale (185 entités pour 10.000 habitants), suivi par l'**Ille-et-Vilaine**, 157 entités.*

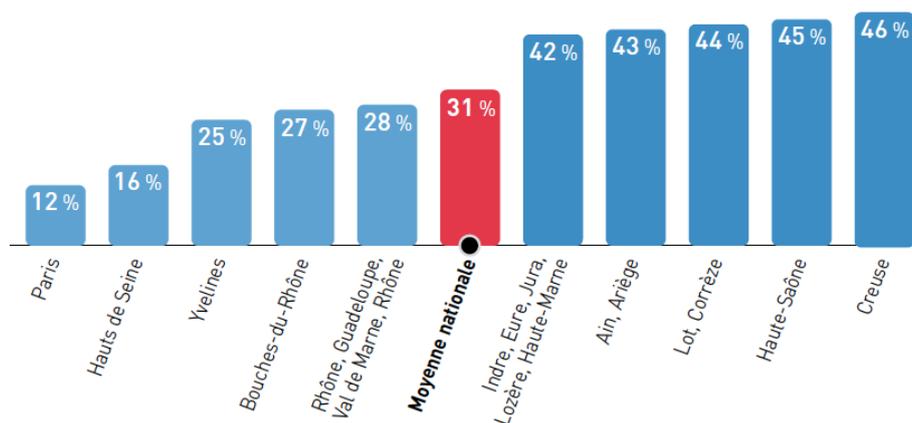
Un poids économique plus important dans les départements ruraux

Au national, une entreprise sur trois (31 %) est artisanale dans le tissu économique marchand mais le poids économique varie considérablement selon les départements.

Alors qu'il est généralement moins élevé dans les départements urbains et en région parisienne (12 % à Paris, 16 % dans les Hauts de Seine, 27% dans les Bouches-du-Rhône), le poids de l'artisanat est beaucoup plus élevé dans les territoires ruraux avec un taux maximum dans la Creuse (46 %) suivi de le Haute-Saône (45 %), du Lot et de la Corrèze (44 %).

En Ille-et-Vilaine, 31% des entreprises du secteur marchand sont artisanales. La part est de 38% dans le Finistère, 37% dans le Morbihan et 36% dans les Côtes d'Armor.

Pourcentage des entreprises artisanales dans le tissu économique marchand des départements



L'artisanat dans les territoires : une France aux multiples savoir-faire

Des spécialisations locales sont observées dans les territoires en fonction des marqueurs de l'économie locale et des habitudes de consommation.

En Bretagne,

La région compte de nombreux pôles sectoriels de spécialisation :

- L'artisanat de fabrication possède un tissu relativement dense dans la région, notamment pour ce qui concerne les activités liées à l'économie maritime. Le **Finistère** est N°1 au plan national en fabrication de voile, construction de navires et en fabrication de cordes et de filet. Le **Morbihan**, quant à lui, est le département champion pour le nombre d'entreprises de construction de bateaux de plaisance. Le département de **l'Ille-et-Vilaine** comptabilise quant à lui le plus grand nombre d'entreprises de meubles de cuisine. L'artisanat régional se distingue également par de fortes densités d'entreprises artisanales de fabrication textile et par le développement de son tissu d'entreprises de métiers d'art, notamment en facture instrumentale.
- Dans le BTP, les activités de couverture et de menuiserie bois présentent une forte densité sur toute la région. Les **Côtes-d'Armor** et **l'Ille-et-Vilaine** affichent une densité importante dans les travaux d'aménagement paysager. Les activités de travaux de finition et d'isolation sont également bien installées dans les départements du **Morbihan** et des **Côtes-d'Armor**.
- En matière de services, la région présente une densité élevée en commerces de fleurs, notamment dans les **Côtes-d'Armor**, le **Morbihan** ainsi que le **Finistère**. L'artisanat du **Morbihan** affiche également une densité élevée avec les activités de blanchisserie de détail et de nettoyage courant des bâtiments. La densité d'entreprises de réparation de chaussures est quant à elle, plus importante au sein du **Finistère** et des **Côtes-d'Armor**.
- Dans les métiers de l'alimentation, la poissonnerie se distingue par une importante densité, notamment au sein des départements du **Finistère**, des **Côtes-d'Armor** ainsi que du **Morbihan**. Les charcuteries artisanales affichent également une densité supérieure à la moyenne dans ces trois départements. Le commerce alimentaire sur marchés est également bien répandu dans les départements du **Finistère**, de **l'Ille-et-Vilaine** et du **Morbihan**. Dans ce dernier département, il faut également compter sur la fabrication de plats à emporter. A noter enfin : dans la région, c'est dans le **Finistère** que les pâtisseries sont plus répandues.

L'artisanat des départements, N°1 pour...



Pour plus de résultats, recevez l'étude complète sur simple demande par retour de mail

Méthodologie de l'étude

Les données du baromètre sont issues de l'exploitation, par l'ISM, de fichiers de données de l'INSEE (Dénombrement des entreprises), de la Banque de France (Défaillances) et de l'ACOSS-URSSAF.

A propos de MAAF

Marque du groupe Covéa, MAAF est l'un des premiers assureurs généralistes en France. Il propose à ses 3,8 millions de sociétaires et clients des solutions globales en assurances (auto, habitation, risques professionnels mais aussi santé, prévoyance, assurance vie...) et des services à forte valeur ajoutée (assistance, crédits...). Aux côtés des artisans depuis sa création, MAAF compte aujourd'hui plus de 700 000 clients professionnels. www.maafr.fr

A propos de l'Institut Supérieur des Métiers

Centre national de ressources sur l'artisanat et la petite entreprise, l'ISM conduit une activité d'observation statistique, de veille et d'études sur l'artisanat et la petite entreprise. Il publie régulièrement des Tableaux Economiques de l'artisanat. L'ISM assure également une mission de formation des élus, de diffusion d'informations sur les aides publiques aux entreprises et de pilotage, pour le compte de la Direction Générale des Entreprises, des labels « Entreprise du Patrimoine Vivant » et « Pôles d'Innovation pour l'Artisanat ». www.infometiers.org

Contacts presse :

Agence CorioLink :

Lisa Omara - Tél. : 06 52 25 07 66 - Email : lisa.omara@coriolink.com

MAAF

Marie-Pierre Michel – 01 55 50 63 57

Isabelle Coutant – 01 55 50 69 42